

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
6 mois 1 an
34 fr. 62 fr.

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS

Direction & Rédaction
Directeur: A. COUÉSLANT (1868-1942)
Rédacteurs: Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Publicité
JUDICIAIRES, COMMERCIALES (la ligne ou son espace)
ANNONCES RECLAMES 3e page

TELEPHONE 31
Compte postal: 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance

50c.

Si nous voulons que la France vive Une déclaration de M. Pierre Laval

Nous savons ce que les paroles du Président Laval ont pu raviver de douleur dans la conscience et la fierté des Français, comme fait souffrir la main du chirurgien débridant une plaie saignante.

Le sujet qu'il a traité est de ceux sur qui la plume tremble d'écrire comme le cœur frémit d'y penser. Il faut y penser pourtant et si nous voulons que la France vive, nous ne sommes pas maîtres de choisir nos sujets de méditation.

Qu'on se souvienne ! Ce n'est tout de même pas d'aujourd'hui qu'il est posé à notre esprit. Le Maréchal en parla le premier, dans des termes implacables et définitifs, à l'heure terrible où il tenta d'arracher la France à la mort. Il le fit dans son tout premier Message aux Français alors qu'il sollicitait, lui, le victorieux, cet Armistice de défaite par lequel il nous a sauvés. Dans l'affreuse débâcle, tous les Français s'approuvèrent alors de promettre que si l'Allemagne savait « dominer sa victoire » la France saurait « dominer sa défaite ».

Après deux ans, le moment est donc venu de faire ce dur effort sur nous-mêmes et d'adopter résolument la conduite dont le Président Laval a justement rappelé qu'elle est la seule qui puisse assurer le salut de la France. Ce s'est-il donc passé depuis lors qui nous permette de condamner ce que nous approuvions alors ? Sommes-nous donc en état de faire mieux ?

On respecte les scrupules et les hésitations de ceux qui ne sont pas loin de tenir pour de mauvais Français les vrais patriotes qui ont toujours été résolus à suivre le Maréchal dans cette voie le jour où il déciderait d'y entrer ! Mais on les adjure de réfléchir...

Is ne veulent pas de la politique d'entente qui nous est proposée ? C'est bien ! Mais ont-ils décidé quelle conduite la France devra tenir devant les conséquences de son refus ? Car enfin, ils ne peuvent tout de même pas croire qu'il suffira de dire « non » et que tout s'en tiendra là !

Is repoussent avec indignation la seule idée que la France puisse cesser d'être l'ennemie de l'Allemagne ? Mais, ont-ils réfléchi que la géographie impose à ces deux pays un voisinage qui durera autant que l'Europe, qu'ils resteront toujours face à face le long de frontières communes ? Et que s'il est possible à deux peuples ennemis de ne pas se battre quand ils sont séparés par des terres et des mers, la haine engendre forcément la guerre entre deux individus ou deux nations qui vivent l'un contre l'autre ?

Et s'ils ont accepté dans leur cœur l'horrible éventualité d'un conflit futur sortant du conflit actuel, d'une nouvelle période pendant laquelle on recommencera à tourner dans ce cercle infernal où la guerre court après la guerre, écrasant les peuples épuisés sous sa meule sanglante ! Oui, s'ils ne reculent pas d'horreur devant cette seule perspective ont-ils du moins réfléchi que nos vainqueurs d'aujourd'hui, avertis par plusieurs expériences, sauront prendre leurs précautions pour mettre la France hors d'état de les inquiéter dans l'avenir ?

Les images que ces suppositions évoquent à l'esprit, sont telles qu'on n'ose pas s'y attarder. Que ces obstinés veuillent bien comprendre ce qu'on hésite même à suggérer ! Nous les prions de ne pas continuer à pratiquer un patriotisme qui serait la perte de la Patrie !...

Nous adjurons ces obstinés de penser à l'heure tragique, à l'heure marquée par un destin que nous avons encore le moyen de fléchir, où le sort de l'Europe dont nous sommes « se décidera et aux conditions dans lesquelles nous aurons à nous présenter à cette conférence.

Nous sommes vaincus et impuissants, on nous propose de nous y traîner en associés ! Voulez-vous nous exposer à n'y paraître que pour nous entendre « dicter » des conditions que nous n'aurons même pas à discuter ?...

Emile LAPORTE

Echos

Savent-ils ce qu'ils font ?

La place nous étant si avarement mesurée, nous n'avons pu donner qu'un compte rendu sommaire de la conférence faite par l'abbé Sorel devant un immense public.

Il a pourtant dit de choses sur lesquelles il serait utile d'insister dans l'intérêt d'une bonne hygiène mentale. Entre autres sa recommandation de nous tenir en garde contre certaines propagandes qui recourent à d'étranges moyens pour troubler l'opinion et susciter des divisions dans l'esprit public.

Qui n'a-t-on pas vu se servir de superstitions ridicules comme les prétendues prophéties de Sainte-Odile ? Et, plus fort encore, n'a-t-on pas répandu et fait circuler le texte de sermons vraiment sensationnels qui auraient été prononcés dans la cathédrale de Munster par un haut prélat catholique d'Allemagne qui dénonçait son gouvernement comme un ennemi de la chrétienté ?

Il faut avoir grande confiance dans la crédulité des gens pour leur donner comme vrais d'aussi invraisemblables bobards. A supposer même, disait l'abbé Sorel, que ce prélat ait pu prononcer son premier sermon, croyez-vous qu'il lui eût été possible de recommencer une, deux et même trois fois ?

Mais qu'importe les moyens employés, si l'on arrive au but désiré et recherché qui est de contrecarrer l'action du gouvernement.

Seulement, les gens qui agissent ainsi et dont le public ne se méfie pas parce qu'ils sont « très bien pensants », se font les complices de la propagande bolcheviste... Ce n'est assurément pas ce qu'ils veulent. Mais, nous savez, en ces matières ce ne sont pas les intentions qui comptent. Ce sont les résultats.

La marine à Cahors. Il est certain que ces journées de la marine comptent parmi les plus brillantes et aussi les plus émouvantes fêtes qui ont eu pour théâtre notre ville. Cité où elles laisseront un beau souvenir.

Nous avons essayé d'en fixer quelques traits dans un compte-rendu qui, si fidèle qu'il ait voulu être, ne pouvait être complet. L'atmosphère en était de sentiment d'amicale fierté dont la population cadurcienne a tout de suite entouré ces marins invaincus qui nous représentent de la gloire dans notre malheur.

Une déclaration de M. Pierre Laval

M. Pierre Laval a donné une réception en l'honneur du docteur Grimm, qui est venu faire à Vichy une conférence sur le rapprochement franco-allemand et sur la nouvelle Europe.

Ces paroles, prononcées par le président Laval avec une gravité qui a été ressentie par tout son auditoire, ont été chaleureusement applaudies.

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

Ces paroles, prononcées par le président Laval avec une gravité qui a été ressentie par tout son auditoire, ont été chaleureusement applaudies.

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

« J'aime la France et j'aime-la paix. Vous aimez l'Allemagne et vous voulez que la paix règne entre nous. Si nous réussissons, et nous réussirons, la jeunesse de nos deux pays, plus tard, nous sera reconnaissante et les méris nous béniront. »

CHRONIQUE DU LOT

Cahors

RECITAL DE PIANO
Nous apprenons avec plaisir que Mlle Henriette Muratet, premier prix du Conservatoire de Toulouse, professeur de piano dans notre ville, donnera un récital de piano dans les Salons de la Préfecture, le mercredi 1er juillet.

Programme de cette soirée qui est donnée au bénéfice du Secours national, nous relevons les œuvres de Scarlatti, Chopin, Liszt, Saint-Saëns, C. Franck, Grovlez et Manuel de Falla. Nul doute que le public cadurcien ne vienne nombreux à ce récital qui en lui permettant de faire une bonne œuvre lui offrira une soirée d'un très grand intérêt artistique.

CARTES DE LAIT
Les cartes de lait valables pour le troisième trimestre 1942 seront distribuées aux enfants des catégories E, J1 et J2, aux dates ci-après et dans l'ordre suivant :

Jeudi 2 juillet, lettres A et B.
Vendredi 3 juillet, lettres C, D, E, F et G.
Samedi 4 juillet, lettres H, I, J, K et L.

Les cartes de lait seront délivrées en échange de coupon n° 10 de juillet de la carte d'alimentation. A partir du 3 juillet, les détaillants devront refuser edonjournement de servir du lait aux consommateurs non munis de cartes. Les cartes de lait pour les consommateurs soumis au régime Lacté (malades), seront délivrées aux mêmes dates que ci-dessus et suivent le même horaire.

Soirée de bienfaisance
Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir samedi 27 juin qu'aura lieu au Théâtre municipal la soirée de bienfaisance organisée par les anciens du 7e.

Le programme numéroté donnera droit à une distribution gratuite de lots dont le tirage sera effectué ultérieurement sur les listes d'abonnement en indiquant leur adresse, 8, rue Jean-Vidal à Cahors.

Caisse d'épargne de Cahors
La caisse d'épargne de Cahors informe le public que le bureau sera fermé jusqu'à nouvel ordre le samedi après-midi. Toutefois, lorsque les foires de Cahors tomberont un samedi, le bureau restera ouvert toute la journée et la fermeture de l'après-midi sera reportée au lundi matin suivant.

A la préfecture
M. Lagrive, Mlle Laval, employés à la Préfecture du Lot, sont inscrits pour l'année 1942 sur les listes d'aptitude à l'emploi de chef de bureau de préfecture. Nos félicitations.

Sulfate de cuivre en échange de métaux cuivreux
Les propriétaires de vignes de la commune de Cahors, ouverts des métaux cuivreux lors de la réupération et qui ont rempli le bulletin de déclaration agricole, sont priés de vouloir bien se présenter d'urgence à la préfecture (bureau des métaux cuivreux), porteurs du récipient de versement. Ils recevront en échange un bon de sulfate de cuivre correspondant au poids du métal déposé.

Inventaire des plantations de tabac
Le président de la Délégation spéciale fait connaître que l'inventaire des plantations de tabac de la commune commencera le 29 juin 1942 pour le canton ouest et le 1er juillet pour le canton nord, dans l'ordre suivant : 1er juillet, les Tuileries ; 6 juillet, Cahors ; 9 juillet, Regourd ; 13 juillet, Larozère-les-Mathieu.

Vol de légumes arrêté
La police cadurcienne informe que des vols de légumes étaient commis dans les jardins établis en surveillance et, effectivement, surpris dans l'après-midi de mardi, le nommé Antonin Tulet, 37 ans, demeurant rue Foucault à Cahors, a volé des légumes dans un jardin.

Tulet, interrogé, a avoué avoir commis depuis quelque temps déjà plusieurs vols de légumes, qui, a-t-il ajouté, lui étaient nécessaires pour la consommation de sa famille. L'enquête est au Parquet.

Service des pharmacies
Le service de garde des pharmacies sera assuré le dimanche 28 juin et le lundi 29 jusqu'à midi par la pharmacie Mirouze.

Chantiers de la Jeunesse La Légion du Lot

Parmi toutes les impressions laissées par les belles journées de la marine, un fait a particulièrement frappé le public c'est la magnifique participation de la Légion à la cérémonie du 21 juin.

Ce fut un superbe défilé où la Légion s'est apparue comme une organisation animée d'un haut esprit de patriotisme qui met sa force au service de sa foi. Ils étaient 5 ou 600 formés en sections dont chacune derrière son chef constituait une unité distincte qui s'articulait dans l'ensemble.

Comité consultatif de l'artisanat
Le Secrétaire d'Etat à la Production industrielle vient de créer un comité consultatif chargé de lui donner toutes les propositions à l'élaboration d'un statut de l'artisanat.

Les membres de ce comité, nous relevons avec plaisir le nom de notre compatriote M. Bourrières, maître boulangier, président de la Chambre des artisans du Lot. Nous lui adressons nos félicitations.

Les enfants des sinistres de Dunkerque dans le Lot
Les enfants des sinistres de Dunkerque auront des vacances 500 d'entre eux passeront le mois de juillet en Suisse, 135 iront dans l'Hérault, 20 à Cannes et 30 à Saint-Céré dans le Lot.

Notariat
M. Jean Pèzet-Sébal est nommé notaire à Labenne, en remplacement de M. Guilhem, décédé notaire.

Contre ceux qui laissent périr des denrées
L'Officiel a publié une loi datée du 12 juin, aux termes de laquelle sont passibles de peines allant de 5 à 10 ans de prison et d'une amende de 100.000 francs à 5 millions, les personnes qui laissent périr volontairement des denrées alimentaires.

Celles qui se rendraient coupables de la même faute par négligence seront passibles d'un emprisonnement de 100 jours à trois ans et d'une amende de 1.000 à 100.000 francs. Ces dernières peines sont portées de six mois à cinq ans de prison et de 10.000 à 500.000 francs si la perte ou la détérioration de denrées alimentaires est fonctionnaire ou d'une personne investie d'un mandat officiel.

Avis aux producteurs de lavande
Les producteurs de lavande sont priés de faire connaître les dégâts occasionnés par la grêle ; bien spécifier la superficie de la plantation, indiquer dans quelle proportion la récolte est détruite et faire légaliser la signature par le maire. Adresser les déclarations au président du syndicat avant le 5 juillet 1942. Comte d'Armaignac, Coacac par Limogne (Lot).

Contributions directes
M. Bernard, receveur des contributions directes à Souillac, est nommé à Cahors. Le poste de Souillac est supprimé et rattaché à Gourdon.

Nomination d'adjoint
Par décision du Préfet du Lot, M. Alphonse Navarre, retraité de la S.N.C.F., est nommé adjoint au maire de Lacapelle-Auzac (Lot).

Brevets élémentaire et supérieur
Les examens du brevet élémentaire et du brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale) commenceront le 29 juin à 8 heures.

Expéditions suspendues
L'acceptation à l'expédition des marchandises G.V. et D.V., non prioritaires, est suspendue jusqu'au 26 juin inclus.

Attention aux boîtes de conserves !
Les boîtes de conserves ne peuvent se garder indéfiniment. Il y a danger à consommer des boîtes bombées ou fuitées. Les boîtes bombées se reconnaissent à leur fond convexe qui ne se laisse pas déprimer à la pression des doigts ; elles contiennent un liquide qui fait fermenter les denrées. Les boîtes fuitées présentent des traces de bavures ou de rouille. La consommation de telles conserves peut causer des intoxications graves ; il faut y prêter une grande attention.

Aux propriétaires et exploitants forestiers
Le Comité de gestion de la 39e conservation des forêts informe les exploitants forestiers (propriétaires ou professionnels) et les bûcherons (qu'en exécution du règlement n° 16 (art. 2), homologué par décret du 18 juin 1941, ils doivent obligatoirement façonner immédiatement en fagots et bûcheres les branches et ramiers produits par tous les bois abattus dans les coupes exploitées. Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées et sont à demander à l'officier forestier du département sur lequel est située la coupe.

JEUNES PARENTS JEUNES FILLES
Ne manquez pas d'écouter tous les mardis à 20 h., au poste de Radio-Toulouse, « Deux minutes avec Françoise, retour de l'école ». Cette conversation familiale entre Françoise et son père vous révéleront quantités de détails sur l'organisation et les méthodes d'enseignement des COURS PIGIER.

Les Sports

Dimanche 28 juin au terrain de Labéraudie
La coupe du « Journal du Lot »

L'aérodrome de Cahors-Labéraudie verra se dérouler dimanche le grand concours régional annuel de modèles réduits.

Les couleurs seront hissées à 10 h. 30. Les épreuves seront disputées de 10 h. 30 à 19 h. avec une interruption de 12 h. 14 heures.

La matinée sera réservée aux élèves des sections locales rattachées au Centre local.

L'après-midi opposera nos meilleurs modélistes aux concurrents venus des Aéro-Clubs voisins : Limoges, Villeneuve-sur-Lot, Montauban, Toulouse, Cahors, Mazamet, Moissac et Valence-d'Agen.

L'entrée sera gratuite dans l'enceinte réservée au public et un garage sera obligatoire pour les bicyclettes.

Les évolutions des modèles réduits se voient aussi bien à une certaine distance. Elles seront commentées par haut-parleur.

Cette manifestation, placée sous le patronage du Journal du Lot qui inspière la coupe à cette occasion, sera présidée par M. le Préfet du Lot.

A la demande générale du public, une location de chaises sera organisée sur l'aérodrome.

A partir de 14 heures un service d'autobus fonctionnera. Départ devant la mairie.

RAVITAILEMENT EN FRUITS ET LEGUMES
Les producteurs-vendeurs, les expéditeurs et les détaillants en fruits et légumes de la ville de Cahors, sont informés qu'à compter du samedi 27 juin 1942 le marché de gros en fruits et légumes sera désormais ouvert tous les jours, pour la vente des fruits et légumes, jour par semaine ; les mardi, jeudi et samedi pour la vente des légumes.

De plus, toutes les expéditions sur Cahors par voie de fer, autobus, ou camions et toutes les livraisons effectuées par les producteurs-vendeurs ou leurs représentants, devront obligatoirement, quelle qu'en soit l'heure d'arrivée à Cahors, être contrôlées par le répartiteur désigné : M. Neyrac, 16, rue Victor-Hugo à Cahors. Tél. 477.

Ces marchandises seront alors distribuées aux détaillants conformément aux directives données par le répartiteur.

Il est rappelé également aux producteurs-expéditeurs de la commune de Cahors et des communes limitrophes qu'ils ne peuvent expédier de la marchandise que s'ils ont obtenu au préalable une autorisation du Directeur départemental du Ravitaillement.

Un contrôle sévère sera exercé par les services de police dans les gares et sur les routes. Les infractions constatées seront sévèrement sanctionnées.

ETAT-CIVIL du 19 au 26 juin 1942
Naissances
Gase Janine, rue Wilson.
Martinaud Gérard, rue Wilson.

Publications de mariage
Saerens René, gardien de la paix à Cahors, et Carboneau Dalia, employée de commerce à Figeac (Lot).

Delpon Irma, Epouse Besomes, cuisinière, 69 ans, à Larozère.
Pineaud René, employé, 54 ans, rue Garrigues Jules, ouvrier agricole, 50 ans, rue Wilson.
Bergeaud Jacqueline, 10 mois, rue de Genouillac, 12.

EDEN

Samedi 27 et dimanche 28 juin 1942, en soirée à 21 heures. Dimanche matin à 15 heures.

Première partie : Album n° 1 ; Faune marine de l'Adriatique, documentaire. Actualités françaises (journal filmé).

Deuxième partie : un film irrésistible. JENNY JEUNE PROF avec Jenny Jugo.

PALAIS DES FETES
Samedi 27 juin, soirée 21 h. Dimanche 28, matinée 15 heures, soirée 21 heures.

Ginger Rogers, James Stewart dans MARIAGE INCOGNITO Avec un bon complément. Actualités françaises.

